

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Renforcer le logement d'insertion

Le mouvement Soliha a placé sa rencontre nationale sous le thème du « Logement d'abord », le 23 octobre, à Paris. L'importance de l'accompagnement social dans l'intermédiation locative a été source d'échanges, de même que les pistes pour faire accepter le logement d'insertion auprès des collectivités.



« **E**N FRANCE, NOUS NE MOBILISONS PAS SUFFISAMMENT LE PARC PRIVÉ pour loger les plus précaires », a introduit Aurélien Taché,

député LREM et président du Conseil national de l'habitat (CNH), lors de la rencontre nationale du mouvement Soliha. L'intermédiation locative a été au cœur des discussions. Faut-il revoir ses modalités « en termes de durée ? Ouvrir à d'autres publics ? Proposer de nouvelles formules ? Ce sont des questions dont le CNH va s'emparer », promet le député. Une directrice de centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) regrette, par exemple, que le dispositif d'intermédiation locative Solibail n'ait pas de places ouvertes pour les personnes seules : « C'est en décalage avec le public que l'on reçoit. » Sylvain Mathieu, délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement, l'explique par des raisons « économiques », de « disponibilité de petits logements », mais aussi par un « problème de statut, car nombre de personnes isolées dans les dispositifs d'hébergement sont à droits incomplets ».

En théorie, les ménages restent 18 mois dans le dispositif Solibail, « mais en moyenne, on est à 27 mois », témoigne Lucie Assmann, cheffe de service « Logement d'abord » au groupement d'intérêt public Habitat et interventions sociales. Leur maintien et leur sortie vers un logement pérenne impliquent un accompagnement social rigoureux. Natalia Gaire, directrice de Soliha agence immobilière sociale Ile-de-France, mentionne les « visites à domicile, essentielles : on y travaille sur l'ouverture des droits, la gestion des budgets, le paiement des factures... Et nous participons pendant tout ce temps à la recherche d'un logement pérenne ». Pour réaliser un accompagnement de longue durée dès l'entrée, Virginie Letexier, coordinatrice « Logement d'abord » à Lorient agglomération, tient à « maintenir le contact avec le travailleur social qui suivait la personne en CHRS ou en service intégré de l'accueil et de l'orientation ». Hélène Pélissard, présidente de la Fondation Soliha, interpelle

néanmoins les responsables politiques présents sur la nécessité de renforcer les moyens, à l'heure où « le mandat de gestion ne s'accompagne pas toujours d'un accompagnement social ».

Reste à convaincre les collectivités afin de capter des biens et réaliser du logement d'insertion. A Deauville, où un projet de logements très sociaux diffus dans le cœur de ville s'est concrétisé, « nous n'étions pas les bienvenus au début », témoigne Hervé Girard, directeur de Soliha Territoires en Normandie. Pour convaincre, « nous présentons des opérations clé en main, et argumentons sur le maintien d'un minimum de mixité sociale ».

Afin de mieux se faire entendre, Aurélien Taché encourage les acteurs du logement d'insertion à « porter d'une voix commune leurs solutions dans le débat public ». Et de laisser de côté un certain esprit de concurrence. Au niveau local, cela se met parfois en place, comme dans l'agglomération de Lorient. Afin d'« avoir une bonne visibilité du dispositif pour les bailleurs privés », comme le souligne Virginie Letexier, l'association Sauvegarde 56 a réuni les deux agences immobilières à vocation sociale du territoire, Soliha et l'Amisep. Une permanence et un numéro unique ont été mis en place à destination des propriétaires bailleurs, signes de l'engagement dans un travail commun. ●

MAÏA COURTOIS



QUELS SOUTIENS POLITIQUES À VENIR ?

Aurélien Taché souhaite « donner une impulsion sur l'offre, la construction de logements » : le Conseil national de l'habitat qu'il préside « fera des propositions dans les semaines à venir ». S'agissant de la réforme sur la contemporanéité des aides au logement dès janvier 2020, il faudra veiller à la « transition, notamment pour les jeunes actifs ». Le ministre Julien Denormandie a rappelé que dans le cadre de l'acte II du « Logement d'abord », une nouvelle vague de contractualisation avec les territoires sera lancée après les municipales. Le cabinet de Sylvain Mathieu est chargé d'étudier la mise en place d'un « service public de la rue au logement » et doit rendre ses propositions « d'ici janvier 2020 ». Quant au dispositif « Un chez-soi d'abord », le ministre promet un développement sur « quatre nouveaux territoires dans quelques semaines, huit d'ici 2021 ».